

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOULINS LE CARBONNEL

SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2026

L'An Deux Mil vingt-six, le mardi 16 juin 2026 à 20h15

Les Membres du Conseil Municipal de cette commune, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Stéphanie BOUQUET, Maire

ETAIENT PRESENTS : Messieurs et Mesdames Stéphanie BOUQUET, Emmanuel GUILMEAU, Noëlla DUBUISSON, Jimmy DOUET, Carole LHUISSIER, Séverine POHIN, Alexandre BOURDIN, Mickaël GUEN, Mikaël LE GUEN, Stéphane MARIGNIER, Séverine GUÉRIF, Stéphanie REZÉ et Laurent VIOT.

ABSENT EXCUSÉ ET REPRÉSENTÉ : Madame Elodie BUON et Monsieur Fabien TOUTAIN

Madame Elodie BUON donne pouvoir à Madame Stéphanie BOUQUET

Monsieur Fabien TOUTAIN donne pouvoir à Monsieur Stéphane MARIGNIER

ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :

Monsieur Alexandre BOURDIN a été élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Informations générales
- Demande concession
- Convention SDIS Sarthe-Exploitation "La Jouxrière" pour poche d'eau
- Subvention
- Dérogation scolaire
- Approbation échéancier Sarthe Habitat
- Autorisation bail commerce vacant
- Questions diverses

Un point est ajouté à l'ordre du jour : Admission en non-valeur

Le procès-verbal du 5 juin 2026 est approuvé

Informations générales

- Visite d'un commercial : achat de 2 isoloirs (1 classique + 1 PMR) pour un peu plus de 600.00 €. Commande signée par Madame le Maire.
- Porte de garage de la commerçante : Un véhicule a endommagé la porte en reculant, l'assurance de la mairie prend en charge le sinistre. Le devis est signé.
- Litige commerce-voisin : une contre-expertise sera certainement demandée afin d'avoir un représentant de la mairie et de l'entreprise SOCOTEC .
- Vente terrain de la Poterie, le demandeur est venu en mairie pour prendre connaissance de l'avancée du dossier, les autres personnes concernées par ce terrain ont reçu un courrier et ont jusqu'au 30 juin pour manifester leur volonté d'achat.
- Chemin communal de « La Bigrie » : La commune a fait établir un devis par un géomètre qui s'élève à 750.00 €. Les potentiels acquéreurs vont faire une demande auprès d'un autre cabinet de géomètre.
- Madame le Maire se rendra à la conférence des maires le 18 juin.
- Une réunion de la commission voirie est prévue le 25 juin à 18 heures en mairie.
- Stéphanie REZE souhaite faire partie de la commission IA à la communauté de communes.
- La locataire du logement au-dessus de l'école nous fait savoir qu'elle le libère le 21 juin.
- Suite à la demande de l'école 4 ventilateurs ont été achetés

1) Demande de concession cimetière

Madame le Maire donne connaissance du courrier d'une personne n'habitant pas la commune mais dont des membres de la famille sont inhumés dans le cimetière communal. Elle souhaite une concession dans celui-ci. Après lecture du courrier et compte tenu du fait que des membres de la famille sont inhumés dans le cimetière communal, le Conseil Municipal accepte la demande de cette personne. Une concession communale lui sera accordée.

2) Convention exploitation « poche d'eau »

Madame le Maire explique au conseil municipal la possibilité de passer une convention entre le SDIS de la Sarthe et l'exploitation de « La Jouxrière » qui se trouve sur la frontière entre l'Orne et la Sarthe, pour utiliser la poche d'eau de cette dernière.

Madame le maire a pris contact avec le SDIS de la Sarthe et doit prochainement recevoir des informations concernant cette convention.

Après en avoir débattu le conseil municipal accepte que madame le maire donne suite à cette démarche et l'autorise à signer les documents s'y rapportant.

3) Vote de subventions 2026

Le Conseil Municipal décide de voter les subventions 2026 suivantes :

Organismes Tiers associations	Montant voté
APE école Bernard Koura	600.00

4) Dérogation scolaire

Madame le Maire donne lecture de la demande de dérogation scolaire envoyée par la mairie de Saint-Germain-du-Corbéis concernant deux enfants domiciliés à Moulins le Carbonnel. Cette demande est motivée par le fait que les parents mettent en place une garde alternée et qu'après la vente de la maison aucun des deux ne vivra sur la commune.

La collectivité dispose de tous les équipements et les services nécessaires à une bonne scolarisation des enfants, au regard de ces éléments et conformément à la loi, le Conseil Municipal refuse de signer la dérogation scolaire, et la commune de Moulins le Carbonnel ne participera pas aux frais de scolarisation

5) Approbation échéancier Sarthe Habitat

Madame le Maire présente au conseil municipal l'échéancier réalisé au 31 décembre 2025 et la projection à venir concernant le projet de lotissement de la Cordonnerie.

Après en avoir pris connaissance le conseil municipal accepte l'échéancier, valide la projection à venir et donne tout pouvoir à Madame le maire pour signer les documents s'y rapportant.

6) Autorisation bail commerce vacant

Madame le Maire expose au conseil municipal que le local de la coiffeuse va être libre à partir du 20 juin.

Après en avoir discuté le conseil municipal autorise madame le maire à publier l'annonce pour le local à signer un nouveau contrat de bail, sans consultation préalable, avec un commerçant si la demande en est formulée.

7) Mise en non-valeur produits irrécouvrables du budget assainissement

Sur proposition de Madame le Maire, et après avoir pris connaissance du courrier du Service de Gestion Comptable de Conlie.

Le Conseil Municipal accepte de mettre en non-valeur la somme de 95.40 € sur le budget assainissement selon le tableau présenté.

Questions diverses

-Visite scouts cet été : Proposition du terrain au bout du terrain de foot, accès aux toilettes et au point d'eau extérieur.

-Le prochain conseil est prévu le 7 juillet 2026 à 20h15

-Commission fleurissement embellissement prévue le 24 juin 2026 à 15 heures.

-Question sur la réhabilitation des logements au-dessus de l'école voir avec la commission projets futurs.

L'Ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire, Stéphanie BOUQUET

